

Propulser le financement participatif

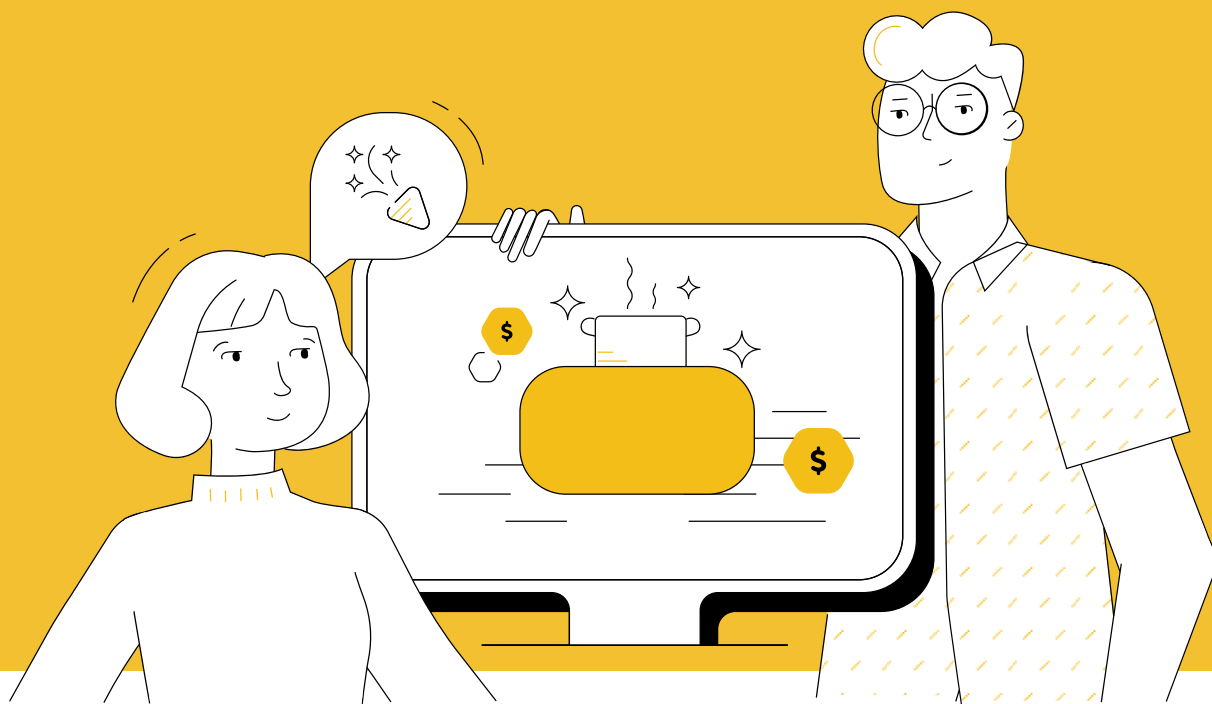
La Ruche propose des mesures concrètes pour soutenir l'entrepreneuriat québécois et stimuler le développement socioéconomique régional

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027 du gouvernement du Québec

Présenté par

Frédéric Auger

Président-directeur général
La Ruche



En vue du prochain budget du gouvernement du Québec, La Ruche souhaite contribuer au dialogue démocratique en mettant de l'avant des propositions concrètes pour soutenir l'entrepreneuriat québécois et stimuler le développement socioéconomique dans l'ensemble des régions.

Depuis sa création, La Ruche s'est imposée comme un puissant outil de développement économique, permettant à des milliers de projets entrepreneuriaux de voir le jour et d'injecter des dizaines de millions de dollars de capitaux privés dans l'économie québécoise grâce à la mobilisation des communautés et à l'appui de partenaires publics et privés. Notre expérience nous a montré que lorsqu'on investit dans la créativité et l'entrepreneuriat d'ici, c'est tout le Québec qui en ressort gagnant !

Ce mémoire vise à présenter nos recommandations sur des enjeux clés, notamment pour renforcer l'écosystème entrepreneurial québécois, favoriser le développement socioéconomique régional et multiplier les occasions de succès pour les porteurs de projets d'ici.

Sommaire des propositions

Proposition 1 : Assurer la pérennité d'une offre de financement participatif 100% québécoise en maintenant le soutien financier de La Ruche à hauteur de 1 million de \$ par année.

Proposition 2 : Reconduire le Fonds Horizons d'ici qui est dédié au secteur touristique québécois.

Proposition 3 : Réactiver le Fonds Accès croissance visant à favoriser la réalisation de projets entrepreneuriaux innovants d'entreprises en phase de croissance.

Proposition 4 : Déployer une phase 2 du Fonds Empreinte positive afin de soutenir les entreprises innovantes dans la filière de la transition énergétique doté d'une enveloppe de 2 M\$ sur trois ans.

Proposition 5 : Finaliser l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau fonds d'appariement consacré au secteur de l'agriculture de proximité.

Proposition 6 : Créer un nouveau fonds d'appariement de 2 M\$ annuellement afin de stimuler le repreneuriat par les jeunes.

Proposition 7 : Créer un nouveau fonds d'appariement dédié au secteur de la culture et des arts doté d'une enveloppe de 1 M\$ par année sur trois ans.

Proposition 8 : Stimuler l'investissement local par un crédit d'impôt innovant.

1

Mise en contexte

L'accès au financement pour les petites entreprises québécoises

Pilier fondamental de notre économie, les petites entreprises jouent un rôle structurant en matière de développement local et contribuent directement à la vitalité des collectivités sur l'ensemble du territoire. En décembre 2023, le Québec comptait 278 278 entreprises ayant au moins une personne employée, dont environ 71 % sont de très petites entreprises (entre 1 et 9 employés). Celles-ci représentent donc la grande majorité des entreprises existantes au Québec¹ et une part substantielle du PIB de l'économie québécoise. Bien qu'elles soient implantées et présentent en très grand nombre partout sur le territoire, elles font généralement face à des enjeux (notamment en matière d'accès au financement) qui fragilisent leur survie à court et moyen terme, contrairement aux entreprises plus grandes ou aux multinationales qui bénéficient généralement d'une vaste gamme de programmes gouvernementaux et d'un soutien financier mieux adapté.

Dans son étude d'impact et de recensement des bonnes pratiques en accompagnement et financement offerts aux petites et moyennes entreprises en région réalisée en 2024 (Rapport Dufour)², **le gouvernement du Québec confirme que l'accès à du financement est l'un des principaux défis pour les entreprises québécoises.**

En effet, les très petites entreprises du Québec font face à un important **manque de financement pour les montants allant de 0 \$ à 100 000 \$**, une tranche cruciale pour les phases de démarrage et de développement initial. Ce déficit s'explique en partie par la réticence des institutions financières traditionnelles à accorder de petits prêts en raison des coûts administratifs élevés et des risques perçus. Avec la hausse des taux d'intérêt, ces entreprises trouvent également de plus en plus coûteux et complexe d'accéder au crédit bancaire. Sans un financement adéquat, il devient donc difficile pour elles de soutenir leurs activités courantes, de réaliser des projets de développement ou d'absorber des chocs économiques imprévus. Pourtant, ce type de financement est essentiel pour permettre aux entrepreneurs de lancer de nouvelles idées ou de développer de nouveaux services aux bénéfices des communautés. L'absence de solutions adaptées freine non seulement l'innovation locale et la création de nouvelles entreprises œuvrant dans les collectivités, mais nuit également au développement socioéconomique régional et à l'indépendance économique du Québec.

¹ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC [ISQ] (2023). *Nombre d'entreprises actives au Québec*. [En ligne]

² P. DUFOUR et MCE CONSEILS (2024). *Étude d'impact et recensement des bonnes pratiques en accompagnement et financement offerts aux petites et moyennes entreprises en région. Rapport final*. Présenté au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Juin 2024. [En ligne]

L'entrepreneuriat au Québec



*Source: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2025). «Les entrepreneurs du Québec en chiffres», Portrait sociodémographique, Édition 2025.

**Source: INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (2024). *Principales statistiques relatives aux petites entreprises*. [\[En ligne\]](#)

L'outil de financement participatif offert par La Ruche apporte ainsi un avantage considérable pour combler le manque de financement 0 \$-100 000 \$, grâce à des capitaux privés injectés directement par des citoyens et des communautés, ce qui réduit la charge financière du gouvernement et des institutions tout en garantissant un marché pour les entreprises (via les promesses d'achat). Une stratégie gagnante pour tous qui augmente les chances de pérennité des entreprises et des initiatives locales.

2

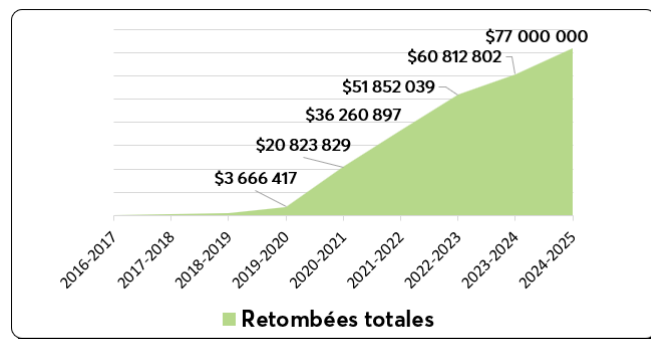
Faire plus avec moins : La Ruche, un outil de développement économique à haut rendement

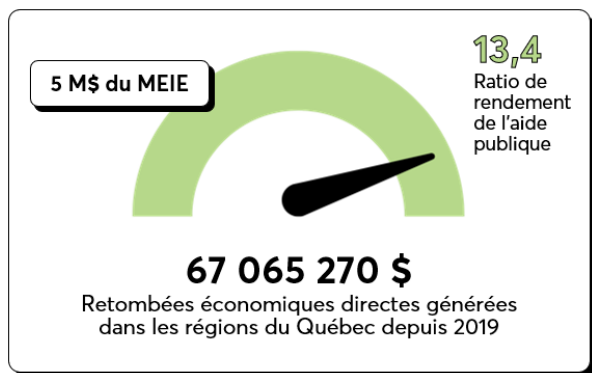
Dans un contexte de finances publiques sous pression, chaque dollar investi par l'État doit générer un rendement économique mesurable. La Ruche offre précisément cet effet de levier : elle mobilise des capitaux privés et citoyens autour de projets entrepreneuriaux et collectifs partout au Québec. Un soutien public à La Ruche ne se substitue pas au financement privé; il le déclenche. Chaque contribution gouvernementale, qu'il s'agisse de fonds d'appariement ou de soutien à la mission, agit comme signal de confiance, accélère la mobilisation d'investisseurs et transforme l'épargne locale en capital productif.

Cette mobilisation de financement privé se traduit directement par la création d'entreprises, l'expansion de projets existants et la concrétisation d'initiatives qui, sans cet outil, resteraient au stade d'intention. Ces projets génèrent des emplois durables en région, stimulent l'achat local et renforcent des chaînes de valeur québécoises. **L'impact est concret : plus d'activité économique, plus de revenus fiscaux futurs, et moins de dépendance aux programmes de subvention traditionnels.**

Dans une période où le Québec doit choisir des leviers de relance à fort rendement, La Ruche représente une infrastructure économique stratégique. Elle outille les régions, accélère l'entrepreneuriat et canalise le capital privé vers des priorités collectives. Soutenir La Ruche, c'est faire le choix d'un outil qui transforme un contexte budgétaire contraint en opportunité de croissance durable et autonome pour l'économie québécoise.

Depuis sa création en 2013, La Ruche a permis de soutenir **plus de 2 700 projets et générer plus de 80 M\$ en retombées directes dans l'ensemble des régions du Québec**. Ancrée dans les communautés, elle offre un modèle distinct qui met l'accent sur le soutien aux projets locaux, tout en favorisant l'achat local et l'économie régionale.





Soutenue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) entre 2019 et 2025, **l'investissement de 5 M\$ octroyé par le gouvernement du Québec pour son déploiement régional et sa mission, a permis à la plateforme de La Ruche de récolter plus de 67 M\$ qui ont été injectés directement dans l'économie des régions du Québec.** Il s'agit d'un ratio de rendement de la dépense publique de 13,4.

De plus, pour chaque dollar investi par le gouvernement du Québec sur La Ruche, **c'est 3,24\$ qui retournent directement dans nos collectivités**, soutenant ainsi l'achat local et la vitalité économique. Un outil comme La Ruche **permet donc au gouvernement d'optimiser et de maximiser l'impact des dépenses publiques** en garantissant que les initiatives financées par l'État puissent non seulement répondre aux besoins des collectivités, mais qu'elles puissent aussi avoir un impact économique direct dans les milieux.

Retombées locales pour chaque dollar investi par le gouvernement du Québec

La Ruche	3,24 \$
PME	0,66 \$
Multinationale	0,11 \$
Géant en ligne	0,08 \$

3

Soutenir la seule plateforme de financement participatif entièrement dédiée au Québec

Seule plateforme québécoise de financement participatif à but non lucratif dédiée exclusivement aux projets d'ici, La Ruche ne fait pas de philanthropie : elle offre un modèle de **prévente en ligne** qui permet aux entrepreneurs de générer une mise de fonds **sans dette et sans dilution de capital**. Les citoyens ne font pas des dons : ils effectuent des **promesses d'achat**, validant ainsi le marché avant même la réalisation du projet.

Ce modèle comble directement le manque de financement entre 0 \$ et 100 000 \$, en mobilisant des capitaux privés injectés dans des entreprises québécoises, tout en réduisant la pression sur les fonds publics et les institutions financières. La Ruche agit donc comme **outil de validation commerciale et de levier économique**.

Ancrée dans les communautés, elle stimule l'achat local, accélère le démarrage d'entreprises et génère des retombées économiques concrètes : création d'emplois, revenus fiscaux et vitalité régionale. Dans un marché dominé par des plateformes internationales, soutenir La Ruche, c'est préserver un outil stratégique québécois au service de notre développement économique.

Miser sur une plateforme 100% québécoise ancrée régionalement

En l'absence de La Ruche, une partie des fonds levés via des plateformes internationales comme Kickstarter serait perdue sous forme de frais de transaction et de commissions qui profitent à des entreprises étrangères qui ne sont pas ancrées sur le territoire, diminuant ainsi les retombées économiques au Québec.

De plus, une plateforme locale offre un ancrage culturel et linguistique, mobilisant davantage les citoyens autour de projets qui renforcent l'économie québécoise. Sans ce type d'initiative locale, le Québec risque de passer à côté de plusieurs millions de dollars en retombées potentielles et de manquer une occasion stratégique de renforcer son indépendance économique. En soutenant La Ruche, le gouvernement du Québec permettra non seulement de stimuler l'économie locale dans toutes les régions, mais **encouragera également les entrepreneurs d'ici à utiliser un service 100 % québécois au lieu des plateformes américaines et européennes existantes.**

Évolution des revenus autonomes depuis 2020

2020-2021	15 %
2021-2022	24 %
2022-2023	34 %
2023-2024	38 %
2024-2025	42 %
2025-2026	75 %

La Ruche a grandement gagné en autonomie financière dans les dernières années en développant de nouvelles sources de revenus et en confirmant l'engagement financier de Desjardins dans sa mission. Cependant, elle n'a toujours pas atteint l'autonomie complète et a plus que jamais **besoin du soutien du gouvernement afin de maintenir son service dans l'ensemble des régions du Québec** et poursuivre son chemin vers l'indépendance financière. Dans ses efforts de création de richesse locale, nous croyons fermement que le Québec n'a pas les moyens d'affaiblir notre mission unique et de mettre en péril son existence.

Proposition 1 : Assurer la pérennité d'une offre de financement participatif 100 % québécoise en maintenant le soutien financier de La Ruche à hauteur de 1 million de \$ par année afin que celle-ci puisse continuer à soutenir les objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement économique local et régional.

En maintenant le soutien financier de La Ruche à hauteur d'un million de dollars par année, le gouvernement du Québec s'assurera de consolider un outil fondamental et indispensable pour le financement des petites entreprises et de projets entrepreneuriaux qui seront les fleurons du Québec de demain. Ce soutien financier permettra de générer plusieurs millions de dollars en retombées économiques régionales au cours des prochaines années.

4

Les fonds d'appariement : une innovation de La Ruche

L'un des grands succès de La Ruche réside dans ses fonds d'appariement thématiques, mis en place en partenariat avec divers ministères et institutions. Ces fonds fonctionnent selon un principe **d'appariement** : chaque dollar versé par un citoyen à une campagne admissible est doublé, triplé ou complété par un montant provenant du fonds. Ce mécanisme produit un puissant **effet de levier**. D'une part, il rassure les contributeurs, qui savent que leur geste aura un impact immédiat plus grand, ce qui augmente leur propension à donner et souvent le montant de leur contribution est plus élevé. D'autre part, il stimule la mobilisation des porteurs de projets, qui voient leurs efforts de collecte amplifiés et leur chance de réussite fortement accrue.

Concrètement, les campagnes bénéficiant d'un fonds d'appariement atteignent en moyenne plus de **90 % de réussite**. L'existence d'un fonds d'appariement permet donc non seulement d'augmenter les sommes recueillies, mais aussi d'accélérer la réalisation de projets porteurs pour les communautés, tout en maximisant l'impact des fonds publics ou privés investis.



Pourquoi investir dans ce modèle?

Investir dans un **fonds d'appariement La Ruche**, c'est investir dans un mécanisme où chaque dollar public attire son équivalent en capitaux privés, tout en générant des retombées économiques, sociales et régionales tangibles.

Les bénéfices directs pour le gouvernement :

- **Effet multiplicateur garanti** : chaque dollar public entraîne immédiatement un dollar privé supplémentaire.
- **Efficacité budgétaire** : le gouvernement soutient deux fois plus de projets sans doubler ses dépenses.
- **Optimisation de l'action gouvernementale** : le gouvernement se dégage d'un fardeau d'analyse étant donné que les fonds sont opérés directement par La Ruche.
- **Validation par le marché** : la contribution citoyenne agit comme une preuve d'intérêt envers le projet et de viabilité avant l'apport public. On évite ainsi de financer des projets qui n'ont pas de désirabilité sociale.
- **Impact territorial** : les projets financés créent de la valeur localement, favorisent l'emploi et renforcent la vitalité régionale.

Ce modèle permet à l'État d'agir comme **catalyseur d'investissement**, et non comme simple bailleur de fonds.

Un modèle adaptable à tous les ministères

Le concept d'appariement de La Ruche s'intègre facilement aux objectifs de différents ministères et organismes publics, contribuant ainsi à l'atteinte de leur mission.

Ministère	Créneau potentiel
Économie, Innovation et Énergie	Accélération du lancement de jeunes pousses et validation de nouvelles innovations par le marché.
Tourisme	Soutenir des projets et des organisations touristiques.
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Promotion de l'entrepreneuriat local par la mise en place de projets d'agriculture de proximité.
Culture et Communications	Développement d'initiatives culturelles financées conjointement par l'État et les citoyens.
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	Financement de solutions innovantes en technologies vertes et d'entreprises d'économie circulaire.
Affaires municipales	Promotion de projets ou d'infrastructures municipales et d'initiatives économiques urbaines ou régionales.
Santé et Services sociaux	Lancement de projets d'innovation sociale dans le secteur de la santé et des services sociaux.
Sports et Loisirs	Développement de projets sportifs et d'activités récréatives favorisant la participation citoyenne et l'inclusion sociale.
Immigration, Francisation et Intégration	Incubation de projets entrepreneuriaux portés par de nouveaux arrivants et intégration sur le marché du travail.
Famille	Déploiement d'initiatives économiques innovantes dans les services à la famille et la petite enfance.

Chaque dollar investi devient **un outil de cofinancement**, aligné avec les priorités ministérielles et soutenu par les citoyens.

Exemples de fonds qui ont été gérés par La Ruche et dont le succès est reconnu

FONDS MOINS C'EST+	Projet qui vise à réduire les déchets à la source et à stimuler le réemploi des matières	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 50 000 \$ → En partenariat avec RECYC-QUEBEC
FONDS MILLE et UN pour la jeunesse	Projet qui vise principalement les jeunes de 15-29 ans et qui répond à au moins un objectif du Plan d'action jeunesse 2021-2024	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 100 000 \$ → En partenariat avec Le Secrétariat à la jeunesse
Fonds Empreinte positive	Projet qui vise à soutenir les initiatives d' éducation à la transition énergétique et climatique	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 100 000 \$ → En partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Fonds Horizons d'ici	Projet collaboratif qui vise à maximiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux du tourisme pour les collectivités	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 100 000 \$ → En partenariat avec le ministère du Tourisme
Fonds Accès croissance	Projet qui vise à favoriser la réalisation de projets entrepreneuriaux d'entreprises en phase de forte croissance	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 250 000 \$ → En partenariat avec le ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

Un modèle d'avenir pour le financement public

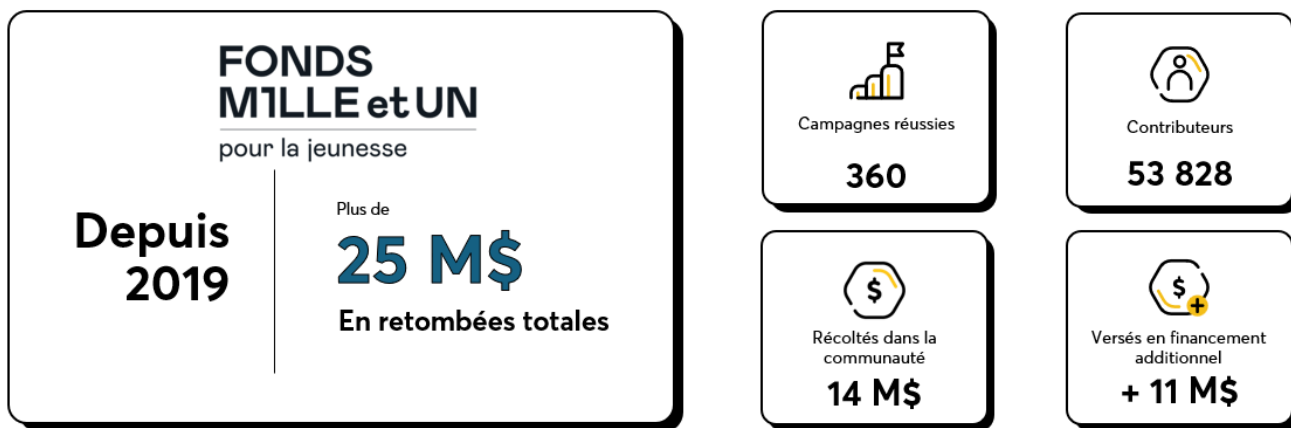
En s'associant à des campagnes de sociofinancement le gouvernement :

- **Renforce son ancrage local** en soutenant directement des projets porteurs dans les régions du Québec;
- Devient **un acteur clé du développement régional**, visible et engagé auprès des communautés;
- Favorise **une culture d'innovation et de collaboration** entre le milieu des affaires, l'écosystème entrepreneurial et les porteurs de projets;
- **Soutient l'entrepreneuriat, la créativité et l'emploi** en région;
- **Favorise la rétention du capital et du talent local**;
- **Encourage la consommation responsable et l'achat local**, renforçant ainsi le tissu économique du Québec.

Les fonds d'appariement de La Ruche incarnent **l'innovation québécoise en action, combinant efficacité économique, mobilisation citoyenne et création de valeur collective.**

Le Fonds Mille et UN pour la jeunesse : un exemple de réussite

Le **Fonds Mille et UN pour la jeunesse**, mis en place avec le Secrétariat à la jeunesse, a permis à de toucher des milliers de jeunes à travers le Québec et de réaliser des projets concrets dans leurs communautés. Un renouvellement du Fonds a d'ailleurs été signé en 2025 pour une durée de 3 ans.



Leçons tirées

- L'appariement augmente les taux de succès : les campagnes appariées atteignent en moyenne **90 % de réussite**, contre 70 % pour les campagnes sans fonds;
- L'appariement **augmente le montant moyen des dons** : les citoyens savent que leur contribution est doublée, ce qui les incite à donner davantage;
- L'appariement **crée un effet d'urgence** : les organismes mobilisent plus efficacement leurs communautés.

Ces réussites confèrent à La Ruche une crédibilité et une légitimité solides pour piloter des fonds d'appariement et démontrent que le modèle est solide, efficace et transférable à différents secteurs de l'économie.

5

Continuer à soutenir les projets du secteur touristique

Lancé en octobre 2023, le Fonds Horizons d'ici (FHI) s'inscrit comme un élément clé du Cadre d'intervention touristique 2021-2025 du ministère du Tourisme (MTO), visant à revitaliser l'industrie touristique québécoise. Ce Fonds avait pour objectif de soutenir des projets collaboratifs dans le secteur touristique au Québec. En tant que premier financement additionnel combinant le financement participatif et le financement public dans ce domaine, le fonds a suscité un fort engouement, démontrant sa pertinence par le soutien accordé à de nombreux projets à travers le Québec.

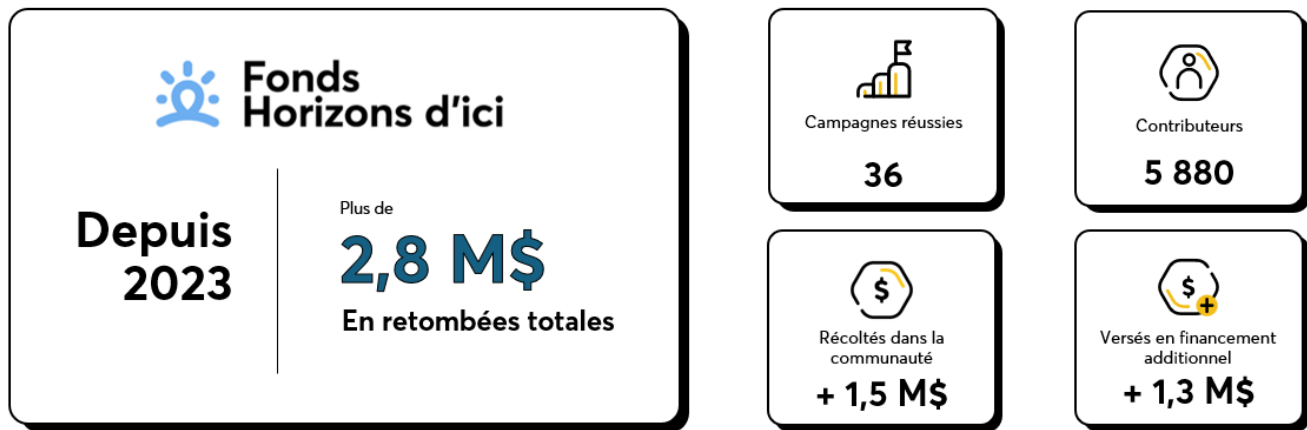
Le FHI visait à soutenir des projets collaboratifs qui **maximisent les retombées économiques, sociales et environnementales du tourisme pour les collectivités à travers le Québec**

L'appui du ministère du Tourisme a permis aux porteur-teuse-s de projet de doubler leur objectif de campagne, conditionnellement à l'atteinte de celui-ci et ce jusqu'à une concurrence de 100 000 \$.

Les projets soutenus par le FHI visaient les quatre objectifs suivants :

1. Mieux ancrer l'offre touristique dans les communautés, notamment en impliquant les membres de la communauté dans la conception ou la mise en œuvre du projet;
2. Réduire son empreinte environnementale;
3. Inciter des initiatives innovantes en lien avec le déplacement, le prolongement de la durée des séjours, les services partagés ou les circuits en mobilité active;
4. Mobiliser l'action citoyenne à contribuer au tourisme durable et responsable.

Le Fonds Horizons d'ici a démontré son impact positif sur le secteur touristique du Québec, en soutenant des projets innovants et durables qui contribuent à l'économie locale en respectant l'environnement. Depuis son lancement, le fonds a permis de financer un large éventail de projets, allant de festivals aux initiatives de tourisme durable, touchant ainsi toutes les régions touristiques.



Les indicateurs de performance montrent non seulement l'efficacité du fonds en termes de mobilisation financière et de succès des campagnes, mais aussi l'enthousiasme des acteurs locaux pour s'engager dans des projets qui ont un impact tangible sur leurs communautés. Avec un taux de succès des campagnes de 94,7 % et une contribution citoyenne significative, le fonds a su répondre aux attentes et dépasser les objectifs initiaux.

« Comme Ministre du Tourisme, j'ai pu constater de près son impact, une initiative née d'une belle collaboration entre le ministère et La Ruche. [...] Forte des résultats obtenus grâce à cette première enveloppe, mon équipe poursuit sa collaboration avec La Ruche pour soutenir de nouvelles initiatives porteuses pour nos régions. Nous sommes déjà tournés vers l'avenir, prêts à renforcer encore davantage nos partenariats et à imaginer ensemble des projets encore plus ambitieux. Parce que l'union fait la force, et j'y crois profondément. »

- Mme Amélie Dionne, ministre du Tourisme

Malgré son grand succès et le soutien de la ministre du Tourisme, le Fonds a malheureusement pris fin au cours de l'été 2025 et n'a pas été renouvelé jusqu'à maintenant faute de budget.

Proposition 2 : Reconduire le Fonds Horizons d'ici qui est dédié au secteur touristique québécois

Cette mesure permettrait de reconduire et de consolider le Fonds Horizons d'ici, un fonds essentiel pour continuer à soutenir les projets touristiques qui enrichissent nos régions. Avec des retombées économiques locales de plus de 2 M\$ et une quarantaine de projets soutenus à travers le Québec, le Fonds a prouvé son efficacité et suscité l'enthousiasme des acteurs touristiques locaux.

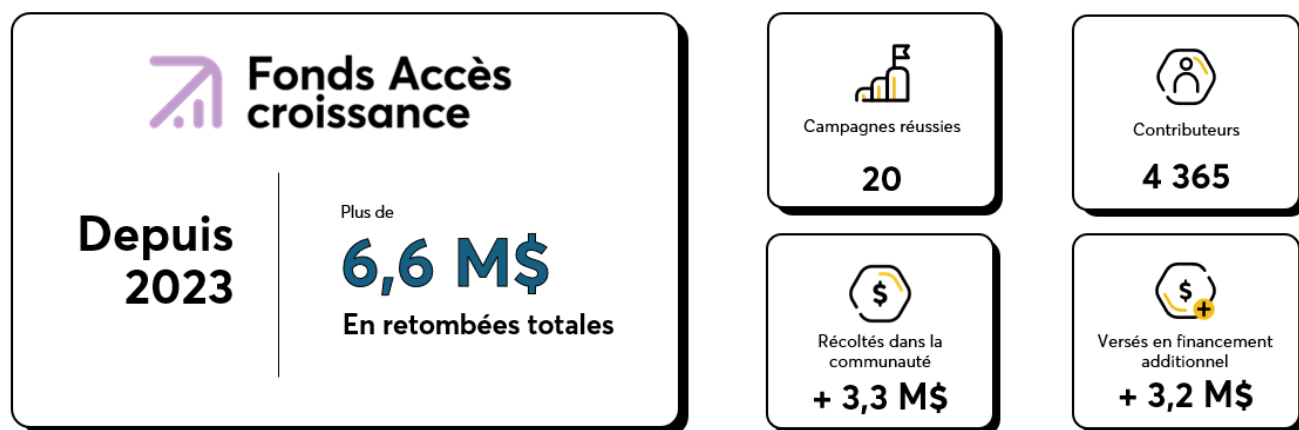
6

Réactiver le soutien aux entreprises en phase de croissance

Exclusif à La Ruche, le Fonds Accès croissance (FAC), une initiative du gouvernement du Québec, visait à soutenir les projets entrepreneuriaux des entreprises québécoises en phase de croissance. Ce programme, doté d'une enveloppe de 4,5 M\$, s'est déroulé du 13 décembre 2023 au 31 décembre 2025, et **n'a malheureusement pas été renouvelé dans le contexte des coupes budgétaires, malgré sa grande efficacité et ses retombées significatives**. Le Fonds ciblait les organisations suivantes :

- À but lucratif légalement constitué;
- Enregistrées au Registre des entreprises (REQ) depuis au moins un an;
- Qui comptent moins de 500 employé·e·s;
- Qui œuvrent au Québec;
- Qui lancent une campagne sur La Ruche ayant un objectif de campagne entre 50 000 \$ et 250 000 \$.

Au fil des années, le FAC a démontré son efficacité en attirant des campagnes d'envergure et en incitant des entreprises incorporées, qui n'auraient peut-être jamais envisagé le financement participatif, à considérer cet outil comme un levier pour leur développement. En favorisant l'acceptabilité sociale de projets portés par des entrepreneur·e·s locaux·ales, le fonds a contribué à leur ancrage et leur prospérité.



Des succès comme Bromont Campervan

Le FAC a permis de financer des entreprises comme Bromont Campervan, une entreprise québécoise de location qui propose des vans aménagés 100 % électriques adaptés à une utilisation quatre saisons. La campagne visait l'agrandissement de la flotte de véhicules électriques et l'ouverture du service de location en période hivernale. Le financement servait principalement à l'acquisition de nouveaux véhicules afin de soutenir le développement d'un tourisme plus durable et accessible au Québec. Au terme de sa campagne, Bromont Campervan a réussi à lever 257 471\$ en financement participatif, ce qui lui a permis de débloquer 250 000\$ supplémentaire en financement additionnel grâce au FAC.

Proposition 3 : Réactiver le Fonds Accès croissance visant à favoriser la réalisation de projets entrepreneuriaux innovants d'entreprises en phase de croissance

Exclusif à La Ruche, le Fonds Accès croissance visait à soutenir les projets entrepreneuriaux portés par des entreprises d'ici en phase de croissance. Le fonds était doté d'une enveloppe de 4,5 M\$ sur 2 ans et a permis de soutenir près d'une trentaine de projets. Le Fonds a officiellement pris fin le 31 mars 2025 à la suite de la décision du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie de ne pas reconduire le programme en raison de coupes budgétaires.

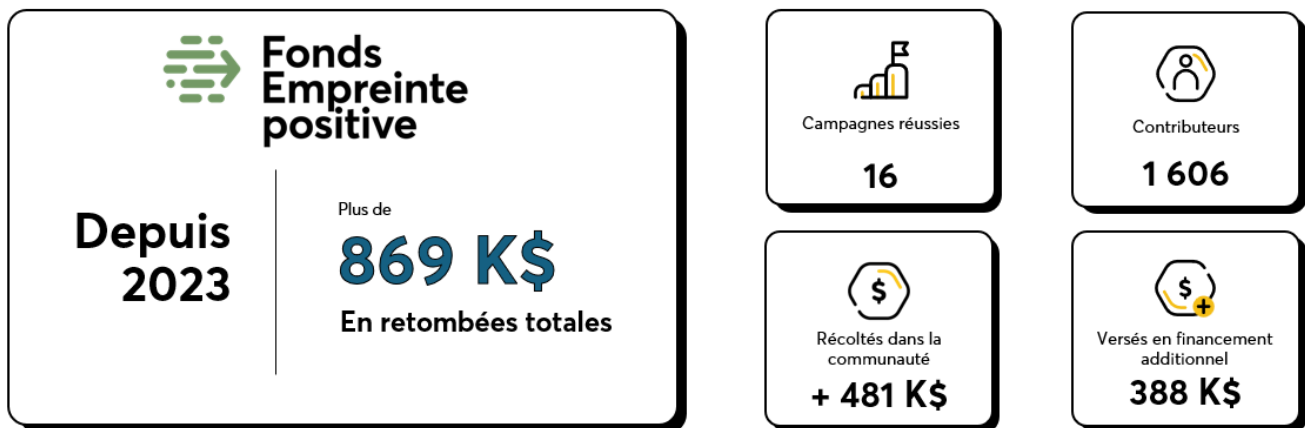
7

Soutenir les projets innovants pour accélérer la transition énergétique

Dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030, le gouvernement du Québec, par l'entremise du MELCCFP, soutient le Fonds Empreinte positive (FEP), opéré sur La Ruche depuis 2023.

Ce fonds appuie des **projets locaux de transition climatique et énergétique** au moyen de campagnes de financement participatif qui combinent contributions citoyennes, appui d'entreprises et participation gouvernementale, afin de mobiliser l'ensemble de la société et d'accélérer le passage à l'action.

L'objectif général du Fonds est de **favoriser le développement de projets qui accroissent la compréhension et les connaissances de la population en matière de transition climatique et énergétique**, tout en sensibilisant les citoyen-ne-s, les municipalités, les communautés autochtones et les entreprises à l'importance d'adopter des comportements qui soutiennent cette transition.



Les succès du Fonds Empreinte positive nous montrent qu'il y a un appétit au Québec pour soutenir les projets liés à la transition énergétique, mais que nous pouvons aller encore plus loin afin de maximiser les retombées et ainsi contribuer à l'atteinte de la décarbonation de l'économie d'ici 2050 comme le souhaite le gouvernement du Québec. Bref, **il faut maintenant passer de la sensibilisation à l'action.**

Proposition 4 : Déployer une phase 2 du Fonds Empreinte positive afin de soutenir les entreprises innovantes dans la filière de la transition énergétique doté d'une enveloppe de 2 M\$ sur trois ans

Les entreprises jouent un rôle central pour lutter contre les changements climatiques, en plus de contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec en matière de transition énergétique. La création d'un nouveau fonds complémentaire au Fonds Empreinte positive permettrait de soutenir des entreprises innovantes afin d'accélérer le développement de technologies propres (réduction des émissions de GES, amélioration de l'efficacité énergétique, production d'énergie renouvelable, etc.). Cela s'inscrirait directement en lien avec la mesure 3.3 du plan de mise en œuvre 2025-2030 du Plan pour une économie verte.

8

Aider les agriculteurs et les agricultrices de proximité

Depuis quelques années, le secteur agricole traverse une crise sans précédent : événements climatiques extrêmes; explosion du prix des terres; hausse des taux d'intérêt; surendettement de la relève agricole, etc. Cette situation plombe actuellement la rentabilité de milliers d'entreprises québécoises, plus particulièrement celles qui sont en démarrage, en plus de miner les efforts du gouvernement du Québec en matière d'autonomie et de sécurité alimentaire.

Au Québec, près de la moitié des jeunes de la relève en agriculture occupe un emploi en dehors de leur entreprise agricole, une tendance qui n'a cessé d'augmenter au cours des vingt dernières années, alors que la hausse des taux d'intérêt représente pour 76 % d'entre eux un frein majeur à la rentabilité de leur entreprise. **Avec une population agricole vieillissante et des superficies en culture qui continuent à diminuer, le Québec doit dès maintenant miser et investir dans la relève** afin d'éviter une importante pénurie de main-d'œuvre, la dévitalisation des communautés rurales et l'affaiblissement de notre capacité nourricière, cela dans le but de nourrir les générations actuelles et celles à venir.

C'est dans ce contexte que nous avons amorcé, en juin 2025, des démarches et des pourparlers auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de mettre en œuvre un fonds d'appariement spécifiquement dédié à des projets d'agriculture de proximité.

Entre juin et novembre 2025, sept rencontres de travail ont été tenues avec le MAPAQ, aboutissant à une entente de principe et à un protocole d'entente finalisé, actuellement

en attente de signature. Cette entente s'inscrivait directement dans la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2025-2035, notamment son Orientation 2.

Toutefois, à la suite du dernier remaniement ministériel, le processus d'élaboration du Fonds a été mis sur pause, malgré le fait que tous les éléments nécessaires à sa mise en œuvre soient désormais prêts. Ce report survient à un moment critique, alors que les agriculteurs et agricultrices ont plus que jamais besoin de soutien, notamment en prévision de la prochaine saison agricole.

Proposition 4 : Finaliser l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau fonds d'appariement consacré au secteur de l'agriculture de proximité

Les agriculteurs prospèrent grâce à des communautés engagées. Une campagne sur La Ruche avec un appariement suivant un ratio 1:1, soit un dollar provenant du fonds pour chaque dollar amassé auprès de la population s'aligne parfaitement avec cette philosophie: elle mobilise les citoyens, convertit l'appui en préventes et en liquidités, et amplifie la visibilité locale. Résultat: des produits plus accessibles pour les consommateurs, et des fermes plus diversifiées et résilientes.

9

Renforcer l'entrepreneuriat jeunesse au Québec

Au Québec, la vague de départs à la retraite des propriétaires de PME entraîne un volume très important de transferts d'entreprises: on estime à plusieurs dizaines de milliers le nombre d'entreprises appelées à changer de main dans les prochaines années (ORTEQ, 2024; Pratiques RH, 2025).

Or, seulement quatre propriétaires sur dix se préparent activement à ce transfert (CDPQ, 2023). Cette préparation insuffisante se traduit par des démarches tardives, une difficulté à identifier un repreneur adéquat à temps et, dans de nombreux cas, par un risque réel de fermeture d'entreprises pourtant viables (CTEQ/ORTEQ, 2021). La situation est particulièrement préoccupante en régions, où une seule PME peut représenter un employeur clé ou un service essentiel, qu'il s'agisse d'un garage, d'une épicerie ou d'une entreprise de transport.

Parallèlement, les repreneurs potentiels – en particulier les jeunes entrepreneurs – font face à un accès limité au financement nécessaire pour acquérir ces entreprises. L'importance accordée, dans le Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025, au financement du

transfert d'entreprise, la création d'outils dédiés comme le Fonds de transfert d'entreprise du Québec (Investissement Québec), ainsi que le partenariat CTEQ–Futurpreneur visant à renforcer l'accès au capital pour les jeunes repreneurs, illustrent que le financement constitue un obstacle structurant à la reprise. La Politique québécoise de la jeunesse 2030, coordonnée par le Secrétariat à la jeunesse, fait d'ailleurs de l'entrepreneuriat jeunesse et de la relève une priorité explicite, en visant à soutenir les jeunes dans la création de projets et d'entreprises qui contribuent au développement économique du Québec.

Proposition 6 : Créer un nouveau fonds d'appariement de 2 M\$ annuellement afin de stimuler le repreneuriat par les jeunes

Le fonds viserait à accroître significativement le nombre de reprises d'entreprises réalisées par des jeunes, en particulier dans les régions, et à sécuriser la continuité d'entreprises viables menacées de fermeture faute de relève. En facilitant le jumelage entre cédants et repreneurs, en outillant les jeunes dans les étapes clés du transfert et en soutenant la planification financière et organisationnelle, le fonds contribuerait directement à l'axe « Entrepreneuriat » du Plan d'action jeunesse 2025-2030, qui cible notamment le soutien au démarrage d'entreprise et au repreneuriat ainsi que la promotion d'un entrepreneuriat responsable. En réduisant les risques liés au transfert et en consolidant des emplois existants, le fonds participerait au maintien du tissu économique local et à la pérennité de

10

Propulser les projets du secteur de la culture et des arts

Le secteur culturel québécois est confronté à un défi récurrent : celui de trouver des sources de financement diversifiées, durables et inclusives. Si les subventions publiques et les contributions de grands mécènes demeurent essentielles, elles ne suffisent pas à répondre à la demande croissante et aux besoins de financement des organismes culturels. Par ailleurs, ces mécanismes traditionnels sont parfois difficiles d'accès pour les petites organisations et ne reflètent pas toujours le dynamisme des communautés locales.

Le secteur culturel québécois fait face à des défis importants en matière de financement. Les organismes doivent composer avec :

- Une pression accrue sur les subventions publiques ;
- Une compétition grandissante pour attirer de grands donateurs ;
- Une fragilité particulière pour les petites organisations et celles en région.

Dans ce contexte, il est impératif d'innover et de recourir à de nouvelles solutions pour consolider le financement de la culture. Le financement participatif jumelé à un fonds d'appariement public offre une réponse concrète. Cette approche permettrait de stimuler la philanthropie citoyenne, de renforcer le lien entre les organismes et leurs communautés, et de maximiser l'impact des fonds publics en les reliant directement à des contributions citoyennes. En outre, c'est une approche :

- Créatrice de nouveaux dons et mécènes : en stimulant les contributions citoyennes, le financement participatif génère de nouvelles entrées de dons et attire de nouveaux mécènes, augmentant ainsi la capacité des organismes à réaliser leurs projets et à renforcer leur impact culturel;
- Innovante : elle démocratise la philanthropie en impliquant les citoyens;
- Efficace : elle repose sur un modèle d'appariement déjà validé dans d'autres secteurs;
- Structurante : elle développe les compétences philanthropiques des organismes culturels;
- Inclusive : elle permet à toutes les organisations culturelles, grandes ou petites, de bénéficier d'un outil accessible.

À l'été 2025, La Ruche a été invitée à contribuer à une démarche stratégique menée par la firme externe Volume 10, mandatée pour réfléchir aux leviers financiers permettant de renforcer la philanthropie culturelle au Québec. Cette réflexion, réalisée en collaboration avec des acteurs du milieu culturel et philanthropique, visait à identifier des solutions concrètes pour diversifier et moderniser les sources de financement du secteur.

À l'issue de ces travaux, La Ruche a été identifiée et proposée comme outil structurant dans le rapport final remis au ministre, notamment en raison de son modèle éprouvé de financement participatif jumelé à des mécanismes d'appariement public-privé. Cette reconnaissance confirme la pertinence de La Ruche comme levier d'innovation financière au service de la culture québécoise.

Proposition 7 : Créer un nouveau fonds d'appariement dédié au secteur de la culture et des arts doté d'une enveloppe de 1 M\$ par année sur trois ans

La Ruche est un partenaire tout désigné pour soutenir le ministère de la Culture et des Communications dans sa mission de contribuer à la vitalité, à la transmission, à l'accessibilité et au rayonnement de la culture québécoise. Avec un appariement suivant un ratio 1:1, soit un dollar provenant du fonds pour chaque dollar amassé auprès de la population, le gouvernement contribuera à répondre aux besoins auxquels l'industrie fait face, en plus de soutenir les projets culturels en démarrage ou émergents.

11

Encourager les entreprises du secteur privé à créer des fonds d'appariement via le financement participatif

Dans un contexte où le développement économique et social repose de plus en plus sur la collaboration entre les secteurs privé, public et communautaire, l'idée d'offrir un crédit d'impôt pour les dons d'entreprises privées à des organismes à but non lucratif (OBNL) se révèle être une solution gagnante pour stimuler le développement local et l'engagement communautaire. En particulier, l'utilisation d'une plateforme de financement participatif comme La Ruche pour canaliser ces dons vers des programmes de financement additionnel pourrait générer des bénéfices significatifs, tant pour les entreprises que pour les communautés locales.

Un crédit d'impôt serait susceptible d'encourager les entreprises privées à mettre sur pied des fonds en leur offrant une incitation fiscale concrète. En dirigeant ces dons vers des programmes de financement additionnel sur La Ruche, cela permettrait de maximiser l'impact de chaque dollar investi. Cette dynamique contribue ainsi à renforcer les initiatives locales et à faire émerger des projets ayant un impact direct sur la communauté, ce qui profite également aux entreprises elles-mêmes, notamment en termes de reconnaissance et d'acceptabilité sociale.

Proposition 8 : Stimuler l'investissement local par un crédit d'impôt innovant

Le gouvernement du Québec devrait instaurer un crédit d'impôt destiné aux entreprises qui contribuent à des fonds et programmes via La Ruche, afin de dynamiser l'économie locale et renforcer le soutien aux initiatives issues des communautés. Ce mécanisme fiscal inciterait les entreprises à investir dans des projets locaux tout en partageant la charge financière avec le gouvernement.

12

Conclusion

La Ruche et le financement participatif sont des outils de développement socioéconomique éprouvés qui sont à la disposition du gouvernement pour générer des retombées positives dans toutes les régions du Québec. Financée jusqu'en 2025 par le MEIE et soutenue par des partenaires stratégiques comme Desjardins, La Ruche est un acteur clé pour optimiser le rendement de l'aide publique et atteindre les objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement socioéconomique.

Avec un modèle unique au monde (ancrage régional, accompagnement personnalisé, création de fonds d'appariement, etc.) et des retombées économiques régionales de plus de 60 M\$ depuis 2019, la plateforme de La Ruche se positionne enfin comme une solution puissante pour soutenir les PME d'ici et propulser des initiatives locales structurantes dans toutes les régions du Québec.

À propos de La Ruche

Depuis sa fondation en 2013, La Ruche s'est imposée comme chef de file québécois du financement participatif. Elle se distingue de plateformes internationales par son modèle d'affaires unique, enraciné dans les communautés québécoises et orienté vers l'impact collectif.

Quelques chiffres clés

- Plus de 2 700 projets réussis;
- 45 M\$ récoltés directement par les porteurs de projets sur la plateforme;
- 80 M\$ en retombées directes pour des projets du Québec;
- Service offert dans les 17 régions administratives;
- Taux de succès moyen de 80 %, comparativement à environ 40 % pour les plateformes internationales comme Kickstarter ou GoFundMe.

La Ruche se démarque également par son approche humaine : chaque porteur de projet est accompagné dans le développement de sa campagne, ce qui augmente fortement les chances de réussite. L'organisation agit comme catalyseur de projets, tout en assurant que les fonds mobilisés ont un effet direct sur les communautés locales.